

Violence conjugale: Prise en charge aux Boréales

Alessandra Duc Marwood
9 octobre 2014



Les Boréales

- Centre de prise en charge de la violence intra-familiale.
- Tous les types de violence sont pris en charge.

Les Boréales

- 15 thérapeutes dont
 - 3 intervenantes socio-éducatives et thérapeutes de famille
 - 6 psychothérapeutes pour enfants/adolescents et thérapeutes de famille
 - 6 psychothérapeutes pour adultes et thérapeutes de famille

Avant la rencontre avec la famille

- Contact téléphonique avec le réseau déjà en place.
- Intervenants concernés par demande aux Boréales sont conviés au/x premier/s entretiens afin de clarifier leur demande devant la famille et de clarifier rôle de chacun
- Un rendez-vous est fixé avec tout le monde pour un bilan de fin d'évaluation

Phase d'évaluation

- 1 ère consultation : **envoyeur et parents**
- 2-3^{ème} consultation: **parents vus séparément** pour évaluer :
 - qui est violent
 - si violence symétrique ou complémentaire,
 - si violence économique, psychologique, physique, sexuelle,
 - évaluation de présence de pathologie psychiatrique des parents

Phase d'évaluation

- séances suivantes : **Entretiens parent/s et enfant/s** : évaluation de l'implication des enfants dans les conflits, des conséquences psychiques, sociales et développementales pour l'enfant.

Bilan de l'évaluation

- Se fait en présence des intervenants significatifs
- Coordination autour des interventions
- Sécurité des enfants
- Proposition d'intervention thérapeutique s'il y a lieu ou réorientation vers autres types de prise en charge.

Niveaux d'intervention : Violence complémentaire

- **parent victime vu seul**, travail sur l'emprise, responsabilité de protection de l'enfant
- **Parent victime avec enfant/s** quand il y a certitude de protection de l'enfant.
- **Parent auteur** : suivi individuel proposé soit dans une unité spécialisée si trouble psychiatrique soit aux Boréales. ***En général il n'a pas de demande.***

Niveaux d'intervention :

Violence complémentaire

- **Pas de prise en charge psychothérapeutique de l'enfant si pas de protection (Cirillo, CBM)**
- Entretiens de fratrie/ parent victime et enfants
- Si enfant symptomatique : suivi individuel au SUPEA ou aux Boréales
- Si enfants mutiques ou très agités (angoisse) , groupes thérapeutiques.

Niveaux d'intervention :

Violence symétrique

- **Entretiens avec conjoints** : afin de travailler sur le rôle joué par chacun dans la violence, recherche de ce qui a amené à cette violence (au niveau individuel, trans-générationnel, relationnel dans le couple)

Violence symétrique

- **Les enfants ne sont vus que si leur protection est assurée**
- Si enfants non symptomatiques, qui peuvent nommer violence et souffrance, et dont parents entendent le risque auquel ils sont exposés: - pas de suivi d'enfant,
- suivi de couple.

Violences symétriques

- Enfants symptomatiques avec reconnaissance de violence et de son impact par parents et par enfant :
 - Travail bifocal : parents ensemble ou séparément en alternance avec entretiens de famille.
 - Suivi de l'enfant : Boréales/ SUPEA en fonction des symptômes

Violence symétrique

- Si les enfants sont mutiques ou très agités et que leur protection est assurée ils sont intégrés à des groupes thérapeutiques.

Merci pour
votre
attention

